

# L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 JANVIER 1896.

Fondée le 1er septembre 1827

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.  
Bureaux : 323 rue de Chartres.  
Entre Copit et Bienville.

NEW ORLEANS DEB PUBLISHERS  
ING CO. LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La.  
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.  
VENDREDI, 31 JANVIER 1896.

EDITIION QUOTIDIENNE  
Six mois ..... \$12 00  
Trois mois ..... 6 00  
Un mois ..... 2 00  
On s'abonne aussi, à la semaine, avec  
les porteurs.

EDITIION HEBDOMADAIRE.  
Six mois ..... 3 00  
Trois mois ..... 1 50  
Un mois ..... 1 00  
On s'abonne aussi, à la semaine, avec  
les porteurs.

VENTES DE CE JOUR.  
Par Macos, Denis & Kerrigan, au local, No  
505 rue S. Peter, machines, coffre-fort, meubles  
de bureau, mulot et charrette.

Les mesquines rivalités per-  
sonnelles

Il a, un certain temps, amusé et  
fait rire la galerie, le parti répu-  
blicain en soi-disant tel; mais,  
franchement, il commence à nous  
passablement ennuyer, nous voyant  
que nous sommes, à nous vexer  
même. Que de criaileries assour-  
dissantes! Que d'intrigues qui se  
croisent et se heurtent! Que de  
compromis honteux et misérables!  
Si encore, dans tout cela, il y  
avait l'ombre d'une idée générale!  
Si l'on voyait, ici ou là, percer le  
sentiment de l'intérêt du pays!  
Mais non. Rien que des mesquines  
poursuites d'ambition personnelle;  
rien que des rivalités ridicules  
entre individualités, qui font  
plus de bruit qu'elles ne valent,  
et que les masses feraient  
bien de renvoyer nettement à leurs  
petites affaires industrielles, à leur  
métier, à leur atelier, à leur char-  
rière, où ils entendent peut-être  
quelque chose - ce qui n'est pas  
bien sûr - au lieu de les laisser en-  
brouiller les affaires publiques  
auxquelles ils n'entendent rien du  
tout.

De quelque côté que nous nous  
tournions, nous n'apercevons que  
des luttes personnelles, entre M.  
Warmth et M. Kellogg, entre M.  
Wimberly et M. Cager, entre M.  
Guichard et M. Blunt ou M. Tuc-  
ker, entre - arrêtons-nous là; il  
nous faudrait la moitié d'un ar-  
ceau pour citer les noms de tous  
ces rivaux, qui ne sont connus de  
personne, excepté des petites  
coteries, où ils font plus de  
tapage qu'ils ne sont gros.  
Qu'ont-ils fait pour le pays,  
ces messieurs-là? Que sont-ils  
capables de faire pour lui?  
et de quel droit s'avisent-ils de  
l'ennuyer de leurs petites préten-  
tions personnelles? Quand donc  
parviendra-t-on à le débarrasser  
de tous ces frelons de la politique,  
qui ne savent pas faire pour cinq  
sous de miel, et passent leur temps  
à dévorer celui qu'ont fait les au-  
tres?

Qu'est-ce que cela nous fait que  
M. Pierre soit nommé à la place  
de M. Paul, si, nous le premier, les  
affaires sont aussi mal adminis-  
trées que sous le second?

Certes, nous ne sommes pas  
partisans des planteurs qui ont  
fait une scission regrettable; mais  
enfin, nous les concevons. Ils  
ont été blessés dans l'intérêt de  
leur industrie, qui est une indu-  
rie nationale après tout; ils ont  
un juste sentiment de mécon-  
tentement; mais les autres nous font  
souvent avec leurs prétentions,  
dont aucune n'est fondée en rai-  
son ni en justice. Qu'ils fassent  
donc leur ticket le plus tôt possi-  
ble et qu'ils nous laissent en paix,  
si les repos nous est possible au milieu  
des tranches perpétuelles ou nous  
jettent les malfaiteurs de toute  
espèce, qui encombre notre ville  
et qu'on laisse travailler à leur  
gaité, sans oser ni pouvoir les dé-  
ranger dans leur louable et noble  
besoigne.

X... donne, hier, un son à un  
pauvre.

-Dien vous le rendra après  
votre mort, mon monsieur.

-Mon ami, dites lui bien que ce  
j'est pas pressé.

## LES TRIBULATIONS D'UN ACADEMIEN EN 1811.

Il paraît, ces jours-ci, un nouveau  
volume sur Chateaubriand, sa femme et  
ses amis.

Voici quelques indications très ou-  
vertes et peu connues sur les incidents  
qui accompagnèrent l'élection de Cha-  
teaubriand à l'Académie. Au moment  
où viennent de s'ouvrir solennellement  
devant M. Jules Lemaitre les portes de  
la "seconde classe de l'Institut", il est  
amusant de rappeler ce que pouvait  
côter, vers 1811, la gloire d'être ac-  
adémicien... Quel chemin parcouru, du  
dit de R. Rivg à M. Fingard.

La mort de Joseph Chénier, surve-  
nu le 10 janvier 1811, "offrit", à écrit  
Vincennes, une autre chance au retour  
de protection qui semblait chercher M.  
de Chateaubriand. Ce non fut  
comme le plus illustre qu'il serait  
possible d'appeler à la place vacante  
dans l'Institut.

En réalité, Chateaubriand reçut  
l'ordre du duc de Rohan de se pré-  
senter pour candidat à l'Institut. Il  
lui fallut choisir entre l'Académie et  
Vincennes. L'autocrate n'admettait  
pas une longue indépendance du gé-  
nie.

D'accord avec l'opinion publique,  
le groupe pressa Chateaubriand d'o-  
bedir. Pour achever de valoir, un  
Chateaubriand alla faire ses visites d'Acadé-  
mie française, il se rendit à cheval  
chez ses futurs confrères. Aux re-  
nommes et aux puissants, il faisait la  
visite entière; au fretin, il remettait  
sa carte et ne descendait point du  
fougueux cocher. Quand on en  
vint à la déclaration, M... n'osa  
rien dire; mais le duc de Rohan, en  
disant que c'était de lui seul qu'en  
bonne conscience il avait reçu la  
visite.

J'ajoute, par manière de paren-  
thèse, que la passion des chevaux,  
passion ruineuse, ne fut jamais la  
sieste; il l'a déclaré dans son Mé-  
moire sur le cheval du général, que  
coup soucieux des chevaux, quelque  
j'ai mené la vie d'un Tartare.

L'élection eut lieu le mercredi 20  
février 1811, à la presque unanimité,  
sur vingt-cinq membres présents.  
L'Empereur attendait le nouvel  
académicien au disant pour l'ac-  
ception, tout prêt lui témoignait sa  
bienveillance d'une manière très ef-  
ficace.

En se présentant, Chateaubriand  
avait pu obéir aux conseils de Fon-  
tanes et aux injonctions de Savary,  
sans rien sacrifier de sa dignité. L'é-  
lection était en soi chose honorable.  
Mais l'Empereur se troupa  
étrangement, c'est lorsqu'il espérait  
que le démissionnaire de 1804 ferait  
amende honorable de son attitude,  
foudroyait au pieds la dignité de sa  
vie, achèterait les honneurs au prix  
du bonheur.

Tout "grand" qu'il fut, "on le  
lui fit bien voir".  
Les discours fut soumis, en première  
lecture, à une Commission de cinq  
membres.  
Telle était, dans les discours, l'in-  
dépendance des opinions, et telle,  
chez les académiciens, la dépendance  
du caractère, que la Commission n'osa  
pas se prononcer. Elle remit le ju-  
gement à l'Académie tout entière.

Ayant que la Compagnie eut déci-  
dé, "l'Empereur voulut voir le manu-  
crit".  
-Je dirais à l'auteur, s'il était  
là devant moi: "Vous n'êtes pas de  
ce pays-ci, monsieur, votre admi-  
ration, vos vœux sont ailleurs, vous ne  
comprenez ni mes instructions ni mes  
actes. Eh bien! si vous êtes mal à  
l'aise en France, sortez de France:  
sortez, monsieur, car nous ne nous  
entendons pas et c'est moi qui suis le  
maître ici; et vous n'appréciez pas mon  
œuvre, et vous la gâteriez si je vous  
laisais faire. Sortez, monsieur, pas-  
sez la frontière, et laissez la France  
en paix et en union; nous n'avons  
point d'elle à tant besoin."  
A part même la justice rendue à  
son talent, l'affaire du discours n'e-  
tait pas pour déplaire au nouvel ac-  
adémicien. Napoléon avait criblé de  
ratures le manuscrit, et l'on se ré-  
pétait tout bas les menaces du maître à  
M. de Ségur, membre de la Commis-  
sion:  
-Vous et M. de Fontanes, vous  
mériteriez que je vous misse à Vin-  
cennes, en attendant que vous n'ayez  
fait de l'Institut que ce que nous en  
avons fait de politique dans ses séances.  
Si elle désolait, je la casserais comme  
un mauvais club...  
-Toutjours la menace de Vincennes!  
Avoir de nouveau brisé le despote,  
en ce temps de soumission univer-  
selle, c'était, dans la société que dé-  
formait l'auteur, une vraie gloire

## MODES PARISIENNES.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le costume de d'été est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.



COSTUMES D'HIVER.  
Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.



LE PRESIDENT CRESPO.  
Au Vénézuéla.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

Le manteau de drôle est en velours à côtes, gris gléphant, avec peleries en  
velo à appliqué et sol de forme étoilée, en fourrure renard.  
Le plateau du centre est en velours du Nord, blanc; la robe est en drap  
lourd, souché de pascemement marron.  
Le col et la manche sont en drap gris-bleu. La pelérie est en  
fourrure, phoque et renard avec empiétement en drap souché.

## ECHOS DE PARTOUT.

On écrit de Londres:  
Une mesure qu'approuveront tous les  
amis de la grande métropole.  
A partir du 1er février, Hyde Park sera  
ouvert à tous les jours, de dix heures du  
matin à six heures du soir, et sera acces-  
sible aux piétons.  
Le gouvernement serbe a démenté offi-  
ciellement la nouvelle lancée par les  
journaux hongrois concernant des pro-  
positions qu'il aurait faites à la Porte  
pour la conclusion d'une convention mi-  
litaire.  
La nouvelle lancée par les journaux  
hongrois le repos, sans doute, que sur-  
vient le démenti officiel de la Serbie et de  
la Grèce, qui avaient offert à la Porte  
leur intervention dans la pacification de  
la Macédoine au moment où les troupes  
armées paraissent vouloir s'étendre en  
Macédoine. Cette offre fut d'ailleurs dé-  
clinée par la Porte.  
D'autre part, il est indiscutable que  
le gouvernement de M. Novakovich a  
à établir des liens d'amitié avec le gou-  
vernement turc. La personnalité du  
président du conseil y est pour beaucoup.  
M. Novakovich ayant acquis pendant  
son très long séjour à Constantinople,  
sa qualité de ministre de Serbie, toutes  
les sympathies du personnel officiel otto-  
man.

Un correspondant de Constantinople  
écrit que la situation est effrayante, telle qu'on  
ne s'aurait pas constaté de pareille dé-  
pression vingt-cinq ans dans ces parages,  
à sévir sur la mer Noire il y a quelques  
années. Le vapeur français des Messa-  
geries, le *Delmas*, s'est échoué sur les  
écueils de la rade de la ville de Bône,  
à côté de l'hôtel de ville. Le vapeur  
français, en errant en perdition pendant  
deux jours et deux nuits, son pilote et son  
équipage ont été sauvés dans les bras  
de la mer. Il est cependant resté à  
la dérive et a été complètement dé-  
truit par la tempête et la glace de la  
mer Noire. On dit qu'on en a  
relevé les débris sur les côtes.  
M. Delano s'est rendu directement à  
Montreux, Mexique, où il s'est  
spontanément trouvé l'heureux pos-  
sesseur d'une propriété de \$150,000.  
Le père et le fils étaient dans le  
sont séparés quand il était encore en-  
fant. Mais le père est venu s'établir dans  
ce pays par où il n'a plus entendu  
parler de son fils. M. Delano s'est  
Montreux, Mexique, et avait exercé la  
profession d'avocat.

L'argent qu'il amassa fut placé en  
territoire qui fut